Quoi d'neuf, Charly ?

Numéro 4 - Avril 2016

Carnaval - 27 février 2016
Défilé dans les rues de Charly

Avec la participation de :
L'Alliance Musicale
Les Sam's Major
L'association des Tournelles

Dans ce numéro

Conseil municipal	2
Travaux/Personnel	3
Citoyenneté	4
Associations	5
Vie des carlésiens	6-7
Calendrier	8

Journal d'informations municipales à l'intention des habitants de Charly sur Marne et de ses hameaux
réalisé par la commission Communication - www.charly-sur-marne.fr

Le mot du maire - Claude Langrené

Comme chaque année, la préparation et le vote du budget (fonctionnement et investissement) sont des moments forts de la vie communale.

Cette année 2016, 2 projets importants seront engagés concernant l'avenir.

1) L'étude et la création d'une maison de santé pour garantir aux habitants de notre territoire une offre médicale satisfaisante.

Cette maison de santé sera réalisée dans l'ancien « Proxi » à côté du cabinet existant.

2) L'achat d'un terrain pour prévoir l'extension du cimetière actuel.

Cette acquisition est indispensable aujourd'hui pour préparer l'aménagement de ce nouveau cimetière (en face du cimetière existant) compte tenu du nombre de concessions restantes.

À côté de ces deux investissements importants, d'autres projets seront proposés pour poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie.

Ces projets s'inscrivent dans les limites de nos possibilités financières sans augmentation des taxes locales.

Conseil municipal - Séance du 23 novembre 2015

TARIF EAU STABLE 1,45 € PAR M³

Le maire consulte le conseil sur la concession de **stockage de gaz de Germigny-sous-Coulomb** et sur l'autorisation **d'épandre des digestats** issus d'une usine de méthanisation d'Athies sous Laon.

Le maire informe le conseil que le **centre de 1er secours de Villiers Saint Denis est regroupé avec le centre de Charly**, afin de mutualiser les moyens.

Le conseil municipal maintient le **tarif de l'eau à 1,45€/m³**, tarif **inchangé depuis 2011**.

La brigade verte interviendra pour l'**entretien annuel du ru Ruvet** (1 500€ pour 5 jours).

Le maire présente le projet de rétrocession par le CIL à l'euro symbolique des espaces verts situés derrière la résidence du clos des buttes. Ce terrain permettra **d'aménager un parking pour le futur cabinet médical**.

La commission circulation du 7/11/15 a proposé la mise en place de la signalisation suivante : **Stop rue faubourg de Villiers (rue des vignes) et rue Emile Morlot (rue du pâtis), ligne blanche faubourg de Villiers/ rue du pâtis.** Panneaux pour signaler les places pour handicapés.

Le conseil autorise le maire à signer une **convention avec chaque association qui utilise les locaux communaux**.

Après exposé du président, le conseil délègue à la Communauté de Communes la nouvelle compétence « **sécurité et prévention de la délinquance** ».

Sur proposition du Maire le conseil accepte la **prise en charge de 50% des factures de sécurité des associations pendant l'état d'urgence**.

Conseil municipal - Séance du 4 février 2016

Le Maire présente au conseil, qui l'accepte, le projet de prolongation jusqu'au 31/12/16 avec la SAUR pour la **prestation de service eau potable**.

Le local situé 27 rue du stade Garnier, libéré par la sté Baudouin qui a cessé son activité, fera l'objet d'une **location** à compter du 15/02/16 à la sté AJL métallerie, pour un loyer mensuel de 750€.

Les **tarifs de la cantine** passeront de 3,10€ à 3,15€ au 05/02/16.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les **actes d'acquisition des terrains :**

Parcelle AB55 au lieu dit les prés courts (467m² pour 934 €) ;

Parcelles du clos des buttes, de 2482 m² pour 1 € ;

Parcelle AB252 au lieu dit les glacis, (1168 m² pour 1168 €) ;

Parcelle ZH576 au lieu dit la cave du bouc, terrain destiné à l'agrandissement du cimetière (5281 m² pour 264 050 €) ;

Parcelle AB175 rue Emile Morlot (545 m² pour 60 500 €), terrain destiné à la réalisation d'un parking afin de libérer celui de la poste.

Le conseil autorise le maire à recourir à un emprunt de 325 000€ sur 9 ans à 1,34% auprès de la Banque Postale, afin de financer les investissements.

Des dossiers de demandes de subventions seront déposés pour le remplacement des chaudières des écoles élémentaire et maternelle.

Le conseil municipal, sur proposition du maire, charge les élus de la **commission d'urbanisme** de constater le bon achèvement des travaux.

Le maire propose d'inscrire le **projet de maison de santé** dans le cadre de la labellisation, afin de bénéficier d'une subvention de l'A.R.S. Le conseil accepte.

PROJETS 2016

Projet Maison de santé

Maison de santé

La maison de santé qui sera créée dans les locaux de Proxi vise à maintenir l'offre médicale et à proposer un accès à des soins de qualité.

Elle regroupera à terme 4 médecins, un cabinet d'infirmiers et un cabinet pour une autre spécialité qui sera recherchée.

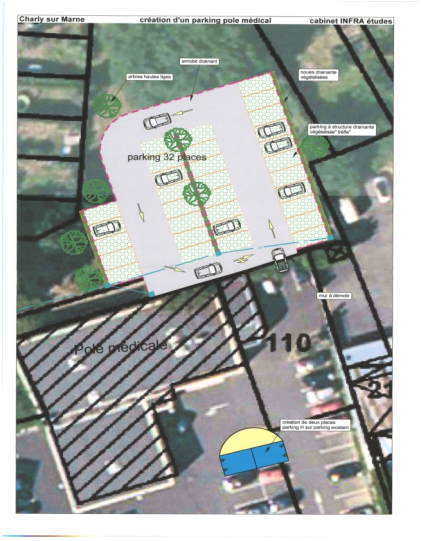

La glacière

Parking

Parallèlement à l'aménagement de la maison de santé, un parking spécifique de 32 places sera réalisé pour accueillir les personnels et les patients.

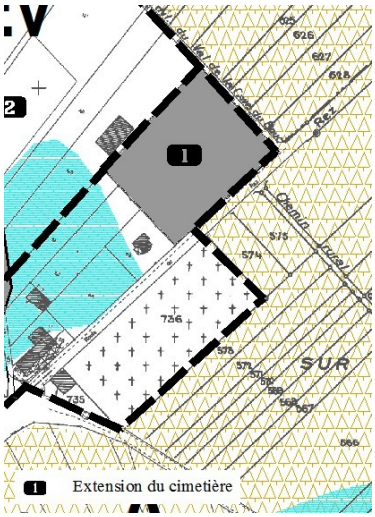

Extension du cimetière

Le P.L.U. adopté en 2008 a prévu une réserve foncière face au cimetière existant pour créer le moment venu une extension.

Compte-tenu du nombre de concessions restantes, le moment est venu d'envisager cette extension et de préparer, dans les prochaines années, ce nouveau cimetière.

Le budget 2016 prévoit l'achat de cette réserve foncière.

REPRISE DE CONCESSIONS

Une procédure de reprise des concessions abandonnées et non renouvelées a été lancée pour les concessions trentenaires.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 03.23.82.00.32

DÉPARTS EN RETRAITE

2 employés municipaux viennent de partir en retraite.

Jean-François Caplier travaillait aux ateliers municipaux depuis 34 ans.

Claudine Nicaise s'occupait de la cantine de la maternelle depuis 21 ans.

Nous les remercions sincèrement pour toutes ces années consacrées à la commune et leur souhaitons une belle retraite !

Citoyens vigilants

Avec l'ensemble des communes de la C4, notre commune a signé la convention « Participation citoyenne » afin de lutter contre les cambriolages.

Vous avez une inquiétude, un doute… Faites le 17.
Vous voyez un véhicule suspect… Faites le 17.
Vous remarquez des individus suspects… Faites le 17.

Soyons solidaires,

Surveillons les maisons de notre voisinage.

La TNT passe à la haute définition

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre TNT passe à la haute définition HD.

Cette opération technique sera accomplie en une seule nuit (du 4 au 5 avril) sur toute la France métropolitaine !

Cette évolution va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la HD pour ceux qui reçoivent par l'antenne râteau.

Aujourd'hui, la plupart des téléviseurs sont équipés pour recevoir la HD. Pour vérifier, placez vous sur la chaine 7 ou 57, vous visualiserez alors le logo « Arte HD ».

Si votre téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer. L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit (25-30 €).

Le 5 avril, procédez à une nouvelle recherche des chaines pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

Construire - Aménager

ATTENTION !

Amende jusqu'à 6 000 € / m²

Quelques règles à respecter.

Vous avez obtenu un permis de construire ou d'aménager, ou effectué une déclaration préalable à l'exécution de travaux dont la réalisation sera entreprise prochainement.

Il vous appartient alors **d'effectuer tous les travaux conformément à l'autorisation qui vous a été accordée** (code de l'urbanisme).

A cet égard, il est rappelé que l'autorité compétente (pour notre commune la commission urbanisme) possède **un droit de visite** des constructions en cours ou après leur achèvement pendant un délai de trois ans (article L 461-1).

Lorsque les travaux seront terminés, n'oubliez pas que vous avez l'obligation de déclarer à l'administration l'**achèvement et la conformité** de ceux ci par rapport à l'autorisation accordée. Vous vous engagez alors sur la conformité des travaux exécutés et l'administration peut procéder au contrôle sur place de leur réalisation. La visite des lieux doit s'effectuer dans un délai de 3 mois à partir de la date de réception de la déclaration.

Si une anomalie est constatée dans ce délai, le déclarant peut être mis en demeure d'y remédier en effectuant les travaux nécessaires, ou en déposant un permis de construire modificatif.

Il a pu être constaté que de nombreuses déclarations d'achèvement et de conformité n'étaient jamais déposées. Il est utile de rappeler que le non respect de cette obligation, ainsi que de toutes celles relatives aux opérations de construction peuvent selon le cas entraîner des sanctions administratives, civiles, pénales et même fiscales.

Les beaux jours arrivent accompagnés de leurs interdits et recommandations

Interdiction de brûler des déchets verts ou autres détritus dans son jardin. Infraction punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Pour l'utilisation des tondeuses et autres engins motorisés des horaires sont à respecter.

Semaine : 8H30-12H et 14H30-19H30
Samedi : 9H-12H et 14H30-19H30
Dimanche et jours fériés : 10H à 12H

Interdiction d'utiliser du désherbant pour l'entretien des fossés, bas côtés, talus et chemins même devant chez soi. La peine encourue va jusqu'à 75 000 €.

Quoi d'neuf au Tennis Club Carlésien

Samedi 9 janvier, le Président M. DUMENIL et les membres du comité Directeur avaient convié leurs adhérents à venir partager la galette des rois. Quelques 80 personnes ont répondu à l'invitation et l'entraineur Richard VANIER a remis, à ses jeunes élèves, des poignets de couleur correspondant à leur niveau de jeu.

Dimanche 24 janvier, le Comité Aisne de Tennis a organisé au club la compétition des « raquettes junior » réservée aux jeunes joueuses. 3 équipes se sont donné rendez-vous. L'équipe de Charly formée de Elisa Querian , Amandine Guiard et Alice Janné a terminé première devant La Ferté Milon et Neuilly St Front. Elles sont donc qualifiées en demi-finale départementale. Félicitations aux 3 jeunes filles et bonne chance pour la suite.

Si vous souhaitez suivre l'actualité du club, vous pouvez vous connecter sur notre page Facebook « tennis club de Charly sur Marne ».

Compétition féminine « Raquettes junior »

8H de Charly

Le 7 février 2016 a vu, une nouvelle fois, une épreuve de haut niveau se dérouler dans notre commune, Les 8H de Charly, course de marche athlétique de grand fond.

Près de 90 marcheuses et marcheurs de quatre nationalités différentes se sont affrontés dans une course intense de bout en bout puisque moins de deux minutes séparent les deux premiers à l'issue des 8H de marche.

Satisfaction supplémentaire pour les organisateurs, c'est Florian LETOURNEAU, de l'A.C. Château-Thierry et plus jeune marcheur de l'épreuve, qui l'a emportée avec panache, repoussant les assauts de Philippe GILLES et de David REGY ancien vainqueur de cette épreuve.

Cette victoire convaincante récompense persévérance, travail et talent d'un athlète qui progresse d'année en année et qui voit s'ouvrir devant lui un avenir prometteur.

Chez les féminines, c'est la Strasbourgeoise Sylvie MAISON, 4ème du Paris-Alsace 2015, qui a emporté cette épreuve de belle manière, confirmant sa progression.

Le « Trophée Pierre GAU », pour le premier marcheur à franchir le 50ème kilomètre a été également remporté par Florian LETOURNEAU.

Le « Challenge Gabriel AUDINOT », meilleur résultat par équipe, a vu la victoire de Neuilly-s/-Marne Athlétisme qui succède ainsi à l'A.C.-Château-Thierry (2ème).

Nous fêterons en 2017, les vingt ans de cette épreuve et la réussite incontestable du millésime 2016 encourage les organisateurs à en faire un grand moment de sport et de convivialité.

Nous remercions particulièrement l'ensemble des bénévoles, le personnel municipal et les sponsors sans lesquels nous ne pourrions pas organiser cette très belle épreuve.

Le vainqueur : Florian Letourneau

SAM'S MAJORS TWIRLING CLUB

Renseignements au 06.85.49.22.28 ou samsmajors@gmail.com
http://samsmajors.jimdo.com/

Le Twirling Club des Sam's Majors a participé au Championnat Départemental des 30 et 31 janvier, ceci dans les 3 filières de compétition de la Fédération Française de Twirling-Bâton.

Une belle récolte de médailles puisque les 23 jeunes filles et les 2 jeunes garçons qui concouraient ont remporté 10 titres de Champion(ne) départemental(e) assortis de médailles d'Or, 5 médailles d'Argent et 3 médailles de Bronze.

Les parents et supporters du club ont vivement encouragé et acclamé les athlètes qui se sont produits devant un public enchanté de la qualité du spectacle et du niveau sportif.

Les compétitions vont se poursuivre, en Ligue fin février à Noyon, et mener les athlètes, comme l'espèrent vivement les dirigeants et entraîneurs du club, jusqu'à la finale.

En parallèle, le club a participé au défilé de Carnaval, et il continuera d'animer les fêtes locales, dont celles de Charly en juillet.

Parole de lectrice - Le chemin des apaches

Le chemin des apaches

A partir de Charly sur Marne, prendre la route des fermes et monter jusqu'au grand virage en épingle à cheveux. Juste à gauche débute **le chemin dit des Apaches.**

Petite anecdote :

Au début du siècle dernier, sans doute, un groupe de cavaliers a emprunté ce chemin…

Probablement plusieurs fois…

Quelques carlésiens observaient ce défilé étrange... Les cavaliers se déplaçaient doucement en file indienne…

Effet du soleil ce jour là ? Drôles de silhouettes pensèrent les carlésiens ! Ils ne sont pas de chez nous ! On dirait des Apaches…

D'où le nom de ce chemin…

Ce n'est peut-être pas la réalité de l'histoire, mais pourquoi pas? Parfois il faut bien extrapoler…

Roselyne SIROT

Parole de lectrice - Incivilités

Je suis carlésienne et je me promène souvent dans Charly.

Si vous faites de même, vous comprendrez bien mon désarroi et ma colère face aux incivilités grandissantes !

Est-il normal que les piétons et les poussettes marchent sur la route parce que les poubelles non rentrées et les voitures mal garées obstruent les trottoirs ?

Est-il normal que des personnes parfaitement valides utilisent les places handicapées ou de livraison parce qu'elles ne veulent pas faire quelques mètres à pied ?

Est-il vraiment si difficile de jeter ses détritus à la poubelle et ses mégots dans un cendrier au lieu de les jeter par terre dans la rue ?

Est-il vraiment si difficile de ramasser les crottes de son chien ?

Et finalement est-ce vraiment à la commune de prendre en charge ces incivilités ?

A bon entendeur...

LE RESPECT N'EST PAS UNE FAIBLESSE MAIS LE FRUIT ET LA PREUVE D'UNE BONNE ÉDUCATION !

Concours 2015

Concours des illuminations

La municipalité a accueilli les personnes sélectionnées pour les maisons, balcons, et fenêtres illuminés pour les fêtes de fin d'années le vendredi 5 Février 2016 en mairie.

La commission des fêtes et cérémonies est passée fin décembre pour sélectionner les candidats.

Cette année, elle en a retenu 29.

7 personnes ont reçu un bon d'achat de 30€ et 22 personnes ont eu une plante pour les encourager à poursuive l'embellissement de notre village.

Concours des maisons, balcons et fenêtres fleuris

La commission fêtes et cérémonies a lancé ce concours en 2014.

Les candidats se sont inscrits en Mai et la commission est passée 2 fois chez les participants, une fois en Juin et une autre en Juillet/Août afin de faire une pré sélection puis une sélection définitive.

16 personnes ont participé à ce concours.

6 ont été primées et ont reçu un bon d'achat de 30 €. Les 10 autres ont reçu une rose pour les encourager à poursuivre le fleurissement de leur maison et donc de notre commune.

Pour l'édition 2016, il n'y aura plus d'inscription. La commission passera dans les rues de Charly et sélectionnera les plus belles maisons, balcons et fenêtres fleuris. Récompenses en début d'année suivante.

Francine LAVA

Etat civil

NAISSANCES

14 décembre : Lucas

12 janvier : Meïlyne

2 février : Emy LAGER

7 février : Annah

DECES

8 janvier : Mauricette CORRE épouse HUVIER

28 janvier : Marie LAURENCE épouse FAYBESSE

9 février : Nicole BERNARD épouse REAUBOURG

MARIAGES

6 février :

Hamad BENKHALIFA et Regaya JEDID

Permis de pêche 2016

► Vous pouvez l'acheter sur internet http://cartedepeche.fr

► Laura Jacquot, présidente du « Brochet carlésien » peut vous aider si nécessaire.

Tél : 06 38 98 90 42

► Vous pouvez également aller voir notre contact sur Château-Thierry: « La fontaine du pêcheur »

https://www.facebook.com/LaFontaineDuPecheur/?fref=ts

Lors de la collecte du Don du sang du 19 janvier dernier, 41 donneurs ont été accueillis à la salle des Illettes.

Soyez-en remerciés.

Nous vous donnons rendez-vous mercredi 18 mai 2016 de 14 H à 19 H

l'Alliance Musicale Charly-Saâcy

Nouveau bureau : Louis Cheron *Président* , Michel Brayer vice-président, Valérie Naudé *secrétaire*, Véronique Lefèvre *trésorier*, Thierry Carpentier *directeur* et Laure Mallet *sous-directrice*.

Nouveau site http://www.alliance-musicale-charly-saacy.webnode.fr

Pour les beaux jours, qui dit nouvelle saison, dit nouvelles mélodies ! Les concerts de printemps seront le moment de vous les présenter. De bonnes perspectives se projettent à l'horizon 2016 !!! Alors, n'oubliez pas, si vous êtres passionnés de musique, désireux de nous rejoindre et de partager ces moments avec nous, pour mieux nous connaitre, nous écouter, apprendre ou simplement nous découvrir, venez-vous renseigner et vous inscrire auprès de :

Louis CHERON au 06 18 29 61 01 ou louis.cheron@hotmail.fr;
Thierry CARPENTIER au 06 38 42 82 16 ou carpentier02@orange.fr
Laure Mallet au 06 80 01 33 13 ou laure.mallet@gmail.com

Rendez-vous de l'histoire

En vue de l'exposition « Mermoz, 1936 et l'aérospatiale » que nous préparons pour les « Journées du patrimoine » dans la salle culturelle de Charly, nous recherchons tout document, livre, revue, photo, affiche, journal évoquant le Front populaire et l'année 1936.

Tous ces documents seront scannés par nos soins et rendus le lendemain. Lors de l'exposition, la provenance de ces documents pourra être indiquée ou non à la demande des propriétaires.

D'avance, merci. Contact au 06.41.12.31.84 **Michel Delgado**

PAROLES DE LECTEURS

Vous aimez écrire, vous souhaitez faire partager vos expériences, cet espace vous est dédié.

Adressez vos écrits au secrétariat de la mairie ou contactez-nous par mail sur :

mairiecharlycom@gmail.com

AVRIL

Samedi 2 : Les ateliers de MUSIQUES & SCENE se produiront en 1ère partie de la jam session (jazz, rock and roll…) au centre culturel Fernand PINAL

Dimanche 3 : Concert de printemps à Saâcy-sur-Marne - Alliance Musicale

Dimanche 10 : Concours de belote à la salle de l'Amicale - Charly animations loisirs

Mercredi 13 : Visite du centre de tri postal de Wissous, déjeuner et visite de l'aquarium tropical de la porte dorée. Renseignements au 03.23.82.00.28

Dimanche 17 : Conseil départemental des Anciens Combattants à Bohain

Samedi 23 : Repas dansant (Feijoada = Cassoulet portugais) - Les Portugais Carlésiens

Mardi 26 : en soirée concert offenbach avec la chorale de Montmirail et l'orchestre de l'Opéra de Reims à Montmirail - Charly par chœur

Samedi 30 : sortie à la foire de Paris. Renseignements au 03.23.82.44.85 ou sur le site de l'association http://charly-animations-loisirs.e-monsite.com/ - Charly Animations Loisirs

Avril : Championnats par équipes adultes - Tennis Club de Charly

MAI

Jeudi 5 (ascension) : Nettoyage des tombes napoléoniennes du cimetière de Charly: Dallier, Plonies, Boullanger et J.F. Léguillette - Les amis du patrimoine napoléonien

Samedi 7 : Groupe EVERLATE en 1ère partie au centre culturel Fernand PINAL - Musiques & scène

Dimanche 8 : 71ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 : dépôt de gerbes au cimetière de Charly - Municipalité, Anciens Combattants et Alliance Musicale

Dimanche 8 : Brocante et marché du terroir (rue Paul Hivet, parking et salle des Illettes) - Charly animations loisirs

Samedi 21 : Année Bonheur Compagnie Trabucco à Reims - Amicale des anciens

Samedi 21 : Pot de bienvenue aux nouveaux carlésiens. Nouveaux arrivants n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie ou au 03.23.82.06.24

Vendredi 27 : Fête des voisins

Samedi 28 : Concert de printemps à Charly-sur-Marne - Alliance Musicale

Dimanche 29 : Memorial Day à Belleau - Anciens Combattants

JUIN

Mercredi 1 : Départ des féminines pour Paris Alsace à 22H30. Animations musicale l'après-midi.

Dimanche 5 : après-midi en l'église de Congis-sur-Thérouanne - Charly par chœur

Samedi 11 : Soirée de gala à la salle des Illettes avec BEN TOURY CORPORATION - Musiques et scène. Réservations au 03.23.82.00.26

Samedi 11 : Fête de l'école maternelle

Samedi 18 : 76ème anniversaire de l'appel du Gal de Gaulle : dépôt de gerbes à la stèle Leclerc à 18H, repas pris en commun à 20H - Municipalité, Anciens Combattants, Porte-drapeaux, Sapeurs-pompiers

Samedi 18 : Festival de chorales « Rencontres au clair de lune » à Pinon - Charly par chœur

Mardi 21 : Fete de la Musique - Municipalité et Alliance Musicale

Du 22 au 24 : Escapade en Dordogne : promenade en gabarre, visite de Sarlat et des grottes de Lascaux2, visite d'une truffière, etc. Renseignements au 03.23.82.06.24

Dimanche 26 : Petit Baltar Viva Brasilia à Nesle 80 dans le Somme - Amicale des anciens

Juin : Tournoi jeune - Tennis Club de Charly